



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur le dépistage du cancer du sein

Question écrite n° 13697

Texte de la question

M. Stéphane Viry attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'accessibilité au dépistage du cancer du sein. Le cancer du sein est le plus fréquent et le plus mortel chez les femmes. La politique de dépistage, mise en place il y a dix-neuf ans, a permis de détecter de nombreux cas précoces, augmentant ainsi les chances de guérison. Toutefois, le taux de participation aux dépistages est en chute depuis 2012 et a enregistré une baisse significative depuis la pandémie de la covid-19. Cette pandémie a occasionné une fermeture temporaire des établissements de dépistage et a conduit à des retards de diagnostics ainsi que des prises en charge tardives. Les taux actuels de dépistage n'ont toujours pas retrouvé ceux antérieurs à la crise sanitaire. Les résultats sont d'autant plus faibles dans les départements les plus défavorisés. Le développement et l'information sur les possibilités de dépistage est primordial. Un dépistage gratuit ne signifie pas qu'il est d'une qualité inférieure. Pour autant, les citoyens les plus éloignés n'en ont pas connaissance. Également, des initiatives locales telles que les « mammobiles » semblent jouer un rôle central dans l'accessibilité à la prévention pour les zones les plus éloignées des centres de radiologie. Toutefois, à défaut d'étude d'impact, il est difficile de mesurer le bénéfice réel de ces expérimentations et ainsi, de multiplier ces innovations à l'échelle nationale. En outre, la place du professionnel de santé, notamment des radiologues, est nodale. Actuellement, dans les déserts médicaux, il est extrêmement complexe de trouver des radiologues et des manipulateurs accrédités pour le dépistage des cancers. Enfin, pour celles qui ont eu connaissance du dépistage et ont pu avoir rendez-vous auprès d'un professionnel, une nouvelle difficulté peut intervenir. En effet, deux lectures sont nécessaires. Cependant et ainsi qu'il a été énoncé, le professionnel peut parfois se trouver à plusieurs dizaines de kilomètres dans les déserts médicaux. Or à défaut de dématérialisation de la deuxième lecture, le délai de diagnostic peut de nouveau se trouver allongé. Dès lors, il lui demande de renforcer les campagnes de prévention et d'encourager les femmes à recourir au dépistage. En outre, il souhaite la mise en place d'une étude d'impact des expérimentations en faveur du dépistage ainsi que des mesures incitant les radiologues à être présents dans les déserts médicaux. Enfin, il appelle à la généralisation, sur tout le territoire, de la dématérialisation de la seconde lecture en vue de la diminution des délais.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Viry](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13697

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 décembre 2023](#), page 11111

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)